

que, cette année, les restrictions à l'importation dans le Royaume-Uni ont été relâchées pour la première fois depuis des années. Il en est résulté un marché plus étendu que d'habitude pour une industrie pour laquelle les marchés d'exportation constituent un élément absolument vital. C'est dans un tel contexte que nous devons placer les événements qui se sont précipités ces dernières semaines et la confusion grandissante qui en résulte.

La dévaluation de la livre sterling, même si elle n'a pas des répercussions immédiates sur le marché des exportations cette année, entraînera des conséquences fort graves. En outre, un droit supplémentaire vient de s'ajouter au tarif-marchandises à partir des ports du Saint-Laurent; il s'agit d'une surcharge fort sensible, 25 p. 100 pour toutes les marchandises, sans exception, acheminées dans ces ports, eu égard à la frustration ressentie par les armateurs en apprenant qu'ils ne pourraient plus le faire sans rien déboursier. Pour couronner le tout, à peu près tous les quais sont fermés, de sorte que les marchandises qui se trouvaient déjà dans le port de Montréal risquent de se perdre avant même d'arriver aux marchés. Il s'agit d'éventualités fort graves.

Je sais gré au ministre d'avoir exhorté hier, dans sa déclaration, les deux parties en cause à prendre leurs responsabilités et à se prévaloir des modalités disponibles de règlement des griefs pour essayer de régler le différend. Nous constatons, toutefois, qu'une foule de mesures diverses prises ces dernières années ont rogné la responsabilité des particuliers et du secteur privé dans bien des domaines, au point que, à l'heure actuelle, nous ne pouvons nous attendre à des résultats prompts et décisifs pour répondre aux espoirs du ministre, espoirs avec lesquels je sympathise entièrement.

● (11.50 a.m.)

L'industrie dont j'ai parlé a déployé des efforts extraordinaires l'an dernier, de concert avec les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, pour moderniser ses opérations. Le ministre de l'Agriculture, qui écoute ce débat, sait que tous les producteurs de la vallée se préoccupent vivement de moderniser leurs opérations, et il connaît les mesures que cette Chambre a prises dans des secteurs comme l'assurance-récoltes...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois rappeler au député et peut-être à d'autres députés que nous discutons présentement d'une situation présumée urgente dans le port de Montréal. Les propos du député ne semblent pas du tout se rattacher à cette question.

M. Johnston: En toute déférence, monsieur l'Orateur, la pertinence de mes remarques sera évidente dans un moment.

En Colombie-Britannique, l'industrie a amélioré son activité au point qu'elle peut concurrencer n'importe quelle autre dans le monde. Elle est au premier rang dans ce domaine concurrentiel actuellement. Toutefois, l'industrie du transport maritime dans les ports du Canada est encore à l'âge de pierre. La frustration s'accroît quand n'importe quelle industrie au pays qui est compétitive voit son activité entravée à l'endroit où les marchandises quittent le pays. Voilà en quoi mes remarques sont pertinentes et je suis certain que d'autres orateurs parleront dans le même sens au cours du débat, utilisant d'autres industries comme exemples.

Je supplie le ministre d'intervenir dans la discussion. S'il n'existe pas de mesure législative pour régler ce problème, il faudrait présenter au plus tôt une mesure d'urgence. En outre, au cours de la prochaine année parlementaire et avant la fin de novembre l'an prochain, il faudrait une mesure législative assez étendue et obligatoire pour empêcher que la même chose se répète chaque année.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, mes observations seront assez brèves, je pense, à cette occasion.

Je remercie l'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard) d'avoir saisi la Chambre d'une motion d'ajournement pour discuter d'une question aussi sérieuse et aussi importante. Notre groupe aurait préféré que cette discussion vienne plutôt de l'autre côté de la Chambre, et je pense que le ministre aurait dû saisir l'occasion, hier ou aujourd'hui, de faire une déclaration importante sur toutes les circonstances qui entourent la crise qui sévit présentement dans le port de Montréal.

Je pense que le ministre devrait saisir l'occasion cet après-midi pour faire une déclaration au sujet de ce qu'il compte faire pour régler cette crise qui n'affecte pas seulement les débardeurs, mais aussi l'économie de la province de Québec, car l'exportation en est la base. Nous voulons exporter le surplus de notre production, activer le commerce de cette région desservie par le port de Montréal, et si nous ne le pouvons pas, vu les crises qui deviennent de plus en plus rapprochées, eh bien, cela aggraverait considérablement l'économie de cette région desservie par le port de Montréal.

Si je m'en tiens à l'injonction de ce matin, il en ressort qu'une des parties en